

Le territoire de Seine-Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain, paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France et le CAUE des Yvelines, avec le soutien financier de la Drac.

Photo de couverture : Laurent Kruszyk.

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, URBAIN ET PAYSAGER SEINE-AVAL

Synthèse communale

AUBERGENVILLE

Etude réalisée par

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Ile de France

Hélène Bouisson, architecte, CAUE des Yvelines

François Adam, paysagiste, CAUE des Yvelines

Laurent Kruszyk, photographe, Région Ile de France

Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe, Région Ile de France

Camille Debroise, stagiaire, Région Ile de France

Benjamin Dufix, stagiaire, CAUE des Yvelines

Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement des Yvelines

Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France

Juillet 2009

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL.....	p. 1
1. Méthodologie.....	p. 1
2. Ressources documentaires.....	p. 2
3. Le site et son occupation ancienne.....	p. 8
4. Les transformations de l'ère industrielle.....	p. 9
5. Les extensions récentes.....	p. 9
6. Typologies dominantes et état du bâti.....	p. 12
7. Perspective d'inventaire.....	p. 15
8. Tableau récapitulatif.....	p. 19
9. Zoom sur le patrimoine industriel.....	p. 20
DIAGNOSTIC PAYSAGER.....	p. 24
La méthode.....	p. 24
Typologie et localisation.....	p. 25
Relevé descriptif.....	p. 26
Tableau récapitulatif.....	p. 33
Conclusion.....	p. 37
GLOSSAIRE.....	p. 39
RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	p. 42
ANNEXE – Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux	

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien..)
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic
 - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire)
 - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru) pour le reste des communes, on choisit à partir de la comparaison cartes de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé
 - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales...etc...
 - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro
 - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc)
 - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie
- Rédaction d'une synthèse par commune

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations)
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :

Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doive être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.

Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lequel sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

2. Ressources documentaires

Années	1793	1921	1926	1931	1954	1999
Population	574	560	840	1118	1942	11667

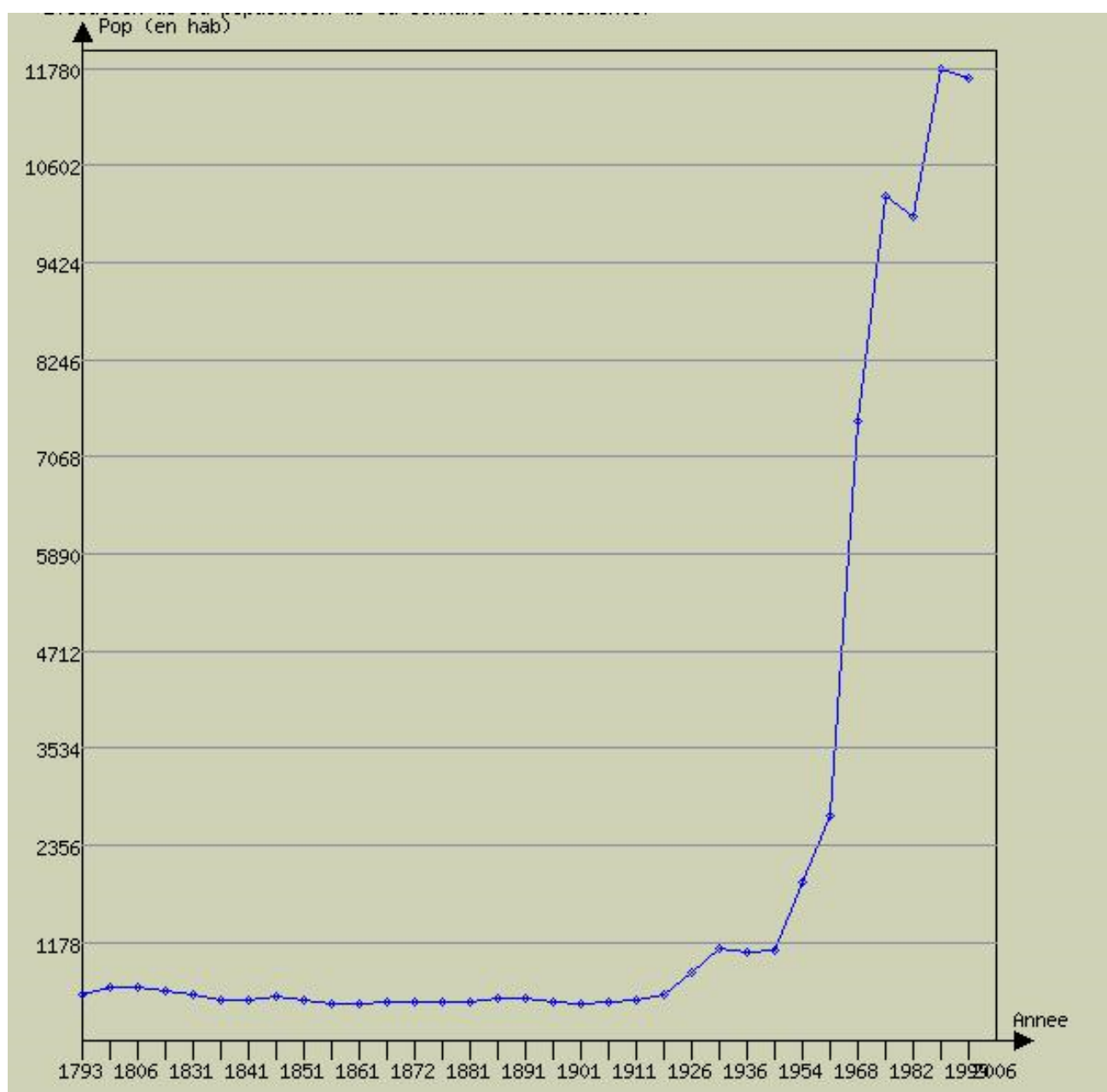
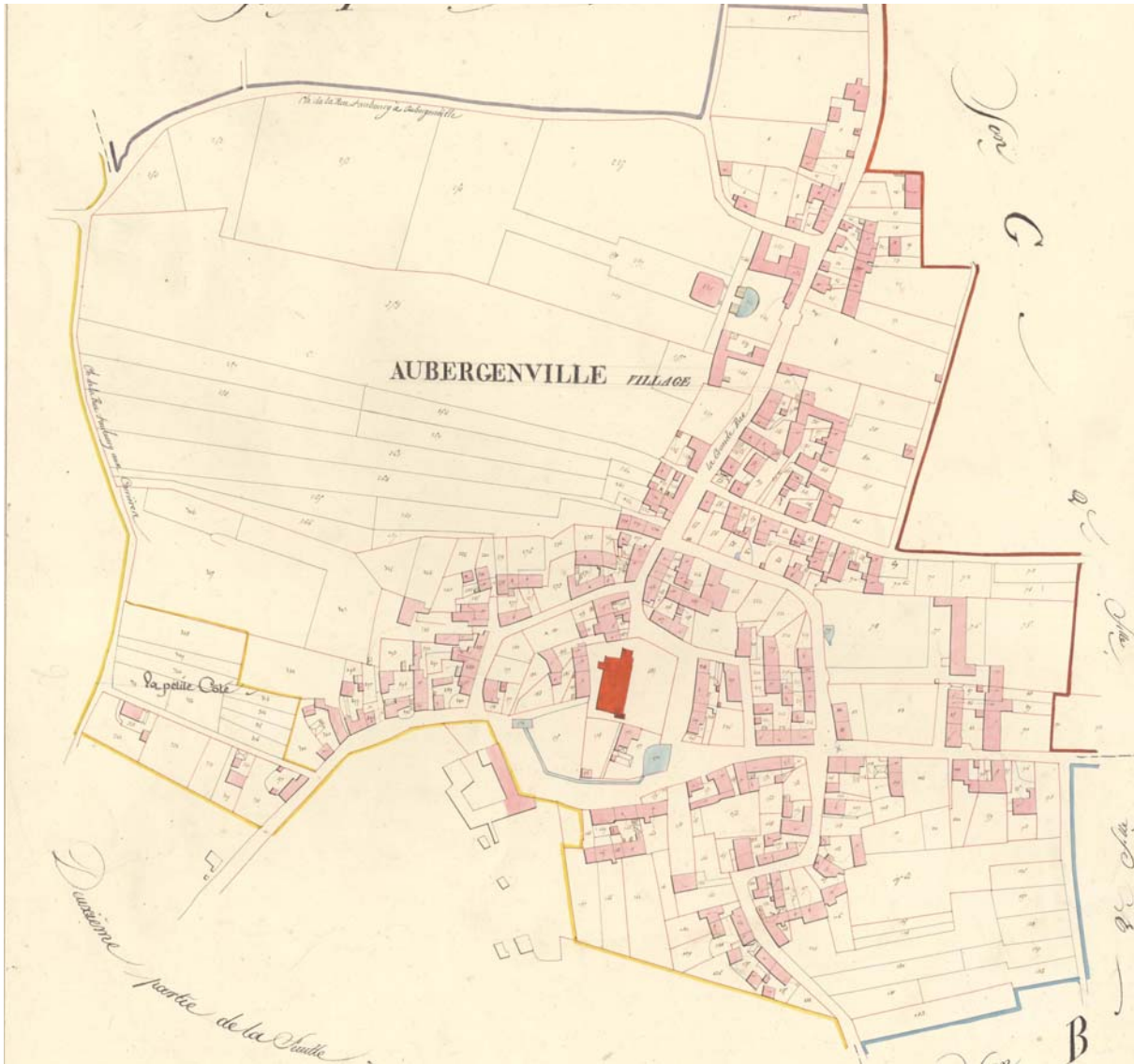


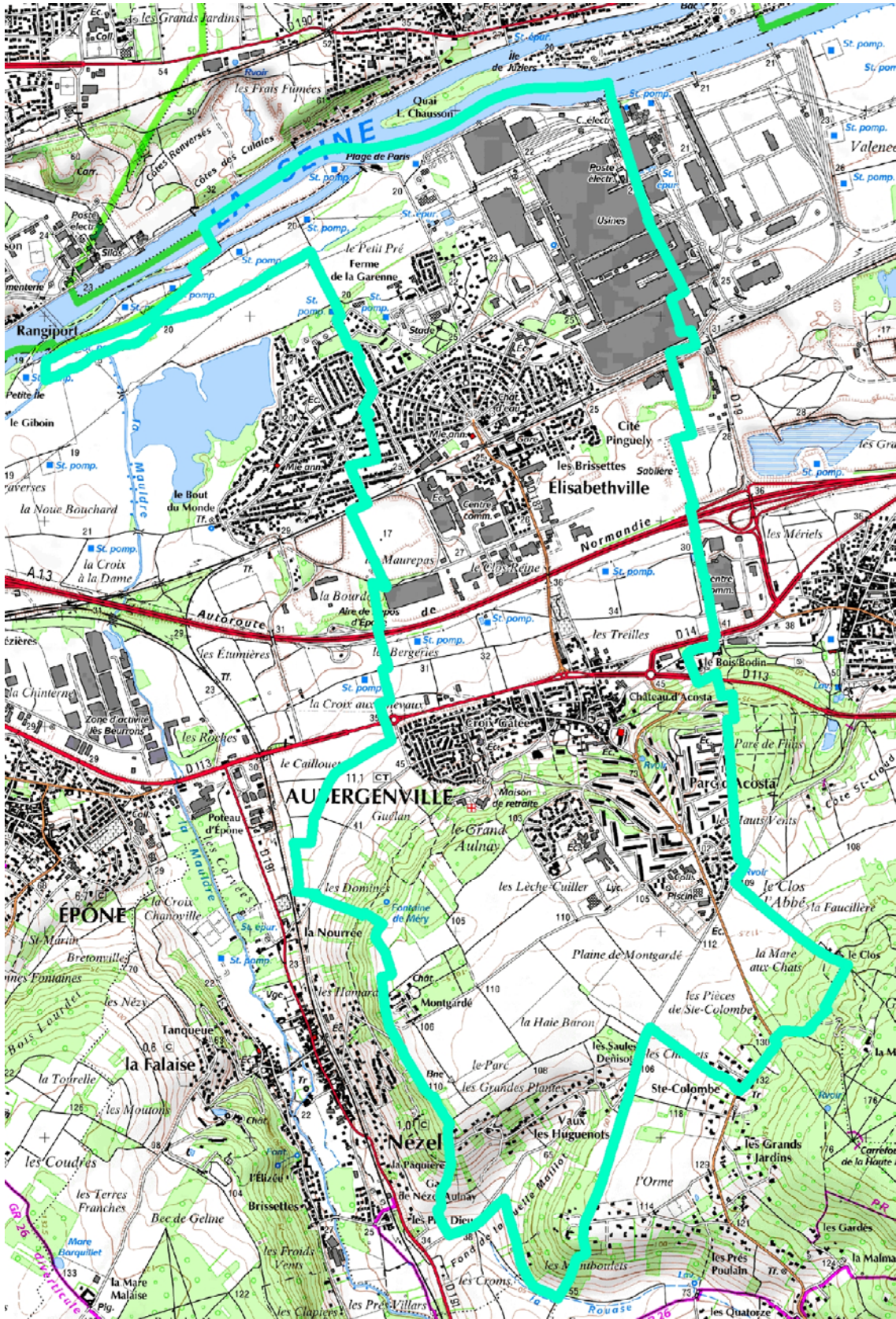
Diagramme d'évolution de la population d'Aubergenville (<http://cassini.ehess.fr>)



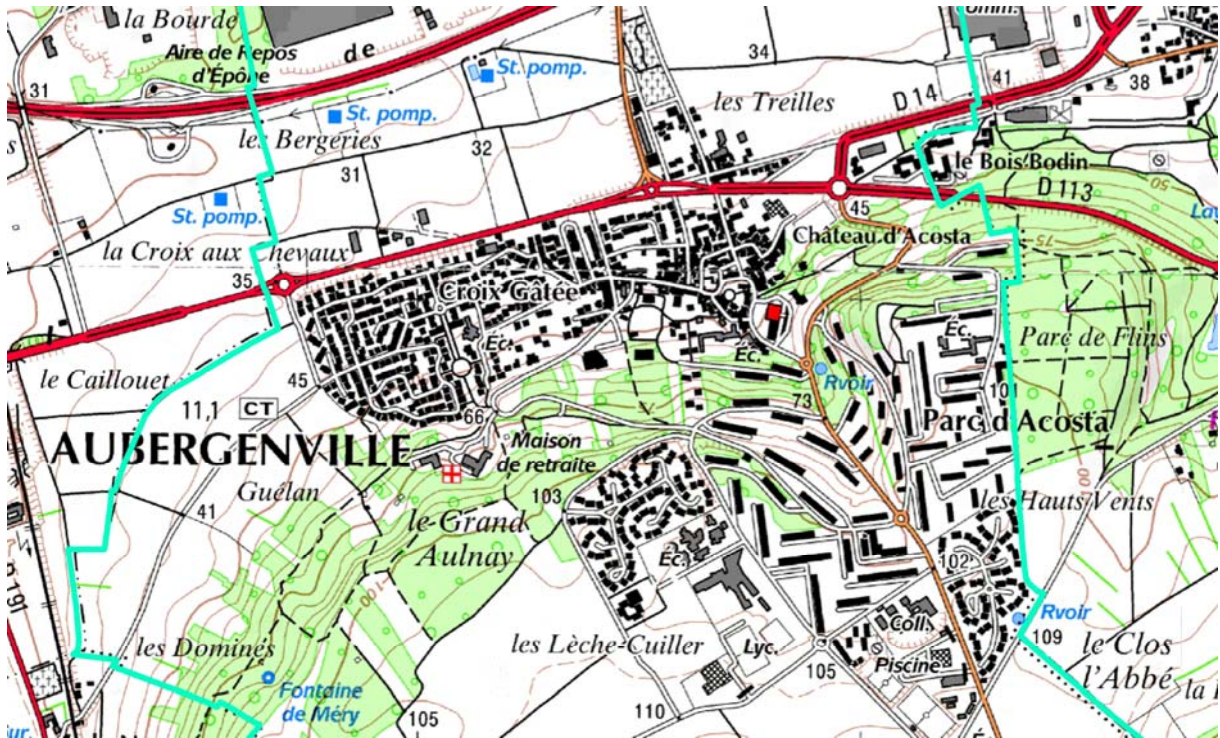
Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune d'Aubergenville (1821)
© A.D. 78



Détail de la section C1 du cadastre napoléonien de la commune d'Aubergenville (1821)
© A.D. 78



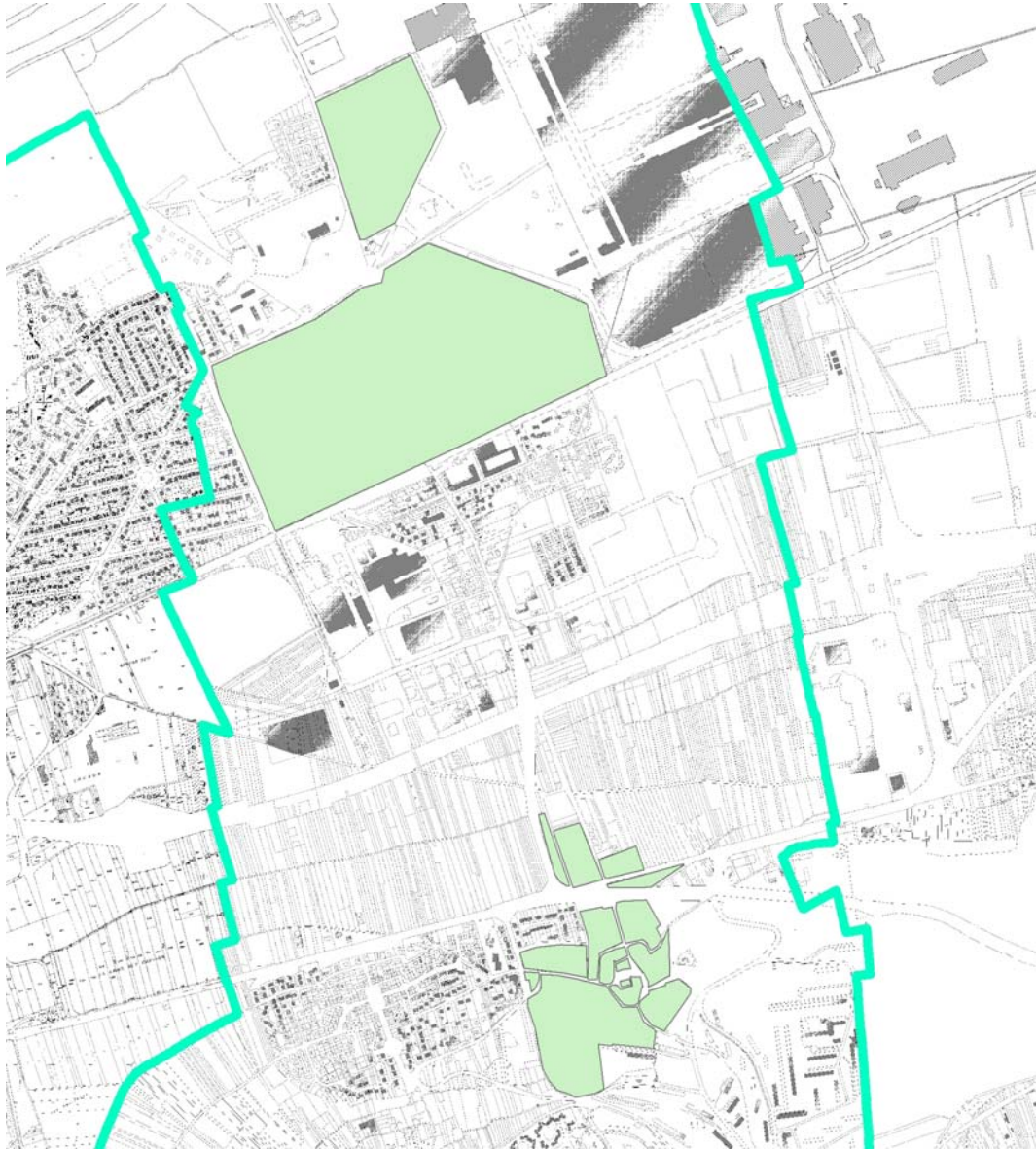
Carte IGN – Vue d'ensemble (2010)



Carte IGN – Le centre bourg (2010)



Carte IGN – Elisabethville (2010)



Carte des îlots repérés à Aubergenville

3. Le site et son occupation ancienne

Aubergenville se trouve sur la rive gauche de la Seine entre Poissy et Mantes. C'est une commune de forme plutôt oblongue dont la partie supérieure est occupée par le fleuve sur lequel elle ne possède pas d'île. Jusqu'au milieu du XXe siècle, la commune n'avait pratiquement pas d'accès à la Seine, la rive appartenant à Juziers.

La topographie du village comporte trois parties très nettement distinctes du nord au sud :

- La plaine fluviale autour de 20 mètres d'altitude,
- le coteau au tracé découpé sur lequel s'est développé le village. Il s'élève environ de 70 mètres et se développe d'est en ouest puis redescend vers le sud le long de la vallée de la Mauldre,
- enfin le plateau, appelé aussi plaine de Montgardé, s'élève à 130 mètres.

Aubergenville dépendait du chapitre de Notre-Dame de Paris, ce qui explique probablement l'importance de la vigne. De nombreux plans issus du fonds du Chapitre de Notre-Dame sont conservés aux Archives nationales¹. Son église dédiée à saint Ouen daterait du XIIe siècle et a été dotée au XIVe siècle d'une tour-clocher en façade².

Le plan d'Intendance levé en 1783 montre que les trois parties géographiques formaient trois terroirs équivalents : les bois et prés dans la plaine fluviale occupaient 490 arpents, les vignes sur le coteau 488 arpents et les terres labourables 455 arpents. Les chiffres convertis en ha donnent 232 ha de terres labourables et 250 ha de vignes³. Le village s'est donc développé sur le coteau, comme le montre le cadastre napoléonien. Les rues se déploient de manière concentrique autour de l'église.



Plan d'Intendance, 1783, © A.D. 78

Trois châteaux marquent alors fortement le paysage par les bois et les parcs qui les entourent : le château de la Garenne, près du fleuve, le château d'Acosta au sud est du village, sur le coteau, et le château de Montgardé à l'ouest, sur le plateau.

A l'extrême limite sud du finage se trouve le hameau des Vaux dont la position à l'écart lui valut d'accueillir des protestants d'où son toponyme de Vaux les Huguenots. La route de Saint-Germain à Mantes passe à l'écart du bourg, dans la plaine. C'est la « route de

¹ AN, Cartes et plans, N I Seine et Oise 46, N I Seine et Oise 27 et 28, N III Seine et Oise 36 et 37.

² Dictionnaire des Monuments d'Ile-de-France, Paris, Editions Hervas, , 1999, p.87.

³ LACHIVER Marcel, *Vins, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe*, Pontoise, 1982, p.837

quarante sous » qui, plus accentuée mais plus courte que la route royale de la rive gauche, était empruntée chaque semaine par les bœufs et les moutons se rendant au marché de Poissy. (de 700 à 1000 bœufs et 2000 moutons). De plus chaque jour jardiniers et cultivateurs l'empruntaient pour apporter leurs denrées à Saint-Germain et à Paris⁴.

La Révolution a porté un grand coup à la vigne, principale activité puisqu'en 1807, il ne restait plus que 51 ha de vigne. Le cadastre napoléonien atteste une petite remontée jusqu'à 92 ha. Mais la viticulture n'est plus l'activité principale et décline tout au long du XIXe siècle : 20 ha en 1872, 15 en 1881 et 1 ha en 1908. La crise du phylloxéra à partir des années 1880-1890 l'a achevée.

4. Les transformations à l'ère industrielle

La population de ce village est restée inchangée tout au long du XIXe siècle : 655 habitants en 1800 et 560 en 1921. L'installation d'un relais de poste à Ecqueville en 1842 n'a pas de conséquence immédiate sur le bourg. Même l'arrivée du chemin de fer en 1843, année de l'inauguration de la ligne de Paris à Rouen, n'a pas modifié cette stagnation.

L'implantation du chemin de fer et de la gare, dans la plaine alluviale, accentue la coupure de la commune en deux. En revanche, elle a probablement eu des conséquences économiques, permettant l'exportation des cultures maraîchères vers le marché parisien, la vigne ayant été supplantée par cette activité.

Selon la monographie de l'Instituteur, vers 1900 l'essentiel de la population se consacrait à l'agriculture et essentiellement aux cultures maraîchères : pommes de terres, carottes, oignons, poireaux, navets, artichauts, choux-fleurs⁵... Une seule grande ferme, la ferme de la Garenne, cultivait en grand les céréales et pratiquait l'élevage de génisses et de volailles.

Le recensement de 1911 atteste encore la prééminence de l'agriculture : la catégorie la plus nombreuse et de loin est composée des cultivateurs, journaliers et ouvriers agricoles.

Voir plus bas la synthèse réalisée par le CAUE sur le patrimoine industriel (page 21).

5. Les extensions récentes

En 1921, Aubergenville est un village agricole dominé par ses deux châteaux d'Acosta et de Montgardé. Le château de la Garenne en bord de Seine, qui dispose d'une ferme modèle reconstruite à la fin du XIXe siècle, est vendu à cette date et une partie des terres est lotie pour fonder une petite station balnéaire nommée Elisabethville en l'honneur de la reine belge.

La cité-jardin de plan concentrique ainsi projetée comporte tous les attributs d'une station de villégiature : le boulevard de la plage, qui conduit à la Seine où la plage de Paris accueillait les baigneurs sur son sable fin et dans sa piscine. La plage de Paris était un aménagement remarquable avec son hôtel et ses cabines. Un grand parc la précédait qui a conservé son kiosque à musique. Le boulevard du commerce, quant à lui, a conservé ses maisons à boutiques.

⁴ Marchand, Patrick, *Le maître de poste et le messenger. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195

⁵ Archives départementales des Yvelines, 1T mono1/9. <http://archives.yvelines.fr>



aub96

Un casino-théâtre permettait d'occuper les soirées juste en face de l'hôtel du Gibouin. Ce lotissement d'Elisabethville est rapidement doté d'une église (Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus) en 1927 et d'une école en 1935 (école reine Astrid) qui atteste le changement intervenu dans la population d'Elisabethville. L'architecte de ces deux édifices est Paul Tournon.



pavillon aub87



villa aub11

En 1952, l'installation de l'usine Renault à Flins et à Aubergenville, juste à côté de la cité-jardin entraîne la création d'autres lotissements : celui dû à l'architecte Zerhuss à partir de 1953, où se dernier expérimente l'idéal d'une cité dans la nature avec un parc paysager de 8 ha à l'américaine, c'est-à-dire dans lequel les parcelles ne sont pas individualisées. Le lotissement reste entièrement ouvert sur le paysage et n'est matérialisé que par une barrière symbolique.



aub19

Enfin, pour loger les ouvriers, des logements sociaux sont construits dans le parc du château d'Acosta, immeubles de tailles variées disséminés dans la verdure et disposés en respectant les qualités paysagères du site.



aub17

Depuis les années 1970, comme le montre la superposition de la carte IGN de cette époque sur la carte actuelle, de nombreux lotissements ont été construits sur les anciennes terres agricoles, aussi bien dans la plaine, de l'autre côté d'Elisabethville, que sur le coteau et sur le plateau.

La construction de l'autoroute A13 dont le tracé est parallèle à celui du chemin de fer et de l'ancienne route de quarante sous (devenue route nationale dans les années 1950) a contribué à couper le bourg en deux entités bien distinctes. C'est non loin de l'autoroute que ce sont installées les activités artisanales et industrielles.

Le parc immobilier (recensement INSEE)

Nb total de logements	avant 1915	De 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1974	de 1975 à 1981	de 1982 à 1989	Depuis 1990
4582	134	222	1983	836	339	667	404

6. Typologies dominantes et état du bâti

Le repérage des maisons du centre bourg a permis de constater la permanence des implantations anciennes (attestée par le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel). Dominé par son église médiévale non protégée, le village ancien a conservé de nombreuses maisons de bourg dont l'implantation épouse les courbes de la voirie, ce qui donne une qualité au paysage urbain.



aub32



aub28

De nombreuses portes charretières sont encore en place, vestiges de l'activité maraîchère déjà signalée. Malheureusement, les deux tendances générales qui consistent soit à faire sauter les enduits pour donner un air faussement rustique aux façades soit à enduire au

ciment ces mêmes façades qui avaient des enduits à la chaux, entraînent des dénaturations importantes. Les ouvertures des maisons rurales ont souvent été reprises et régularisées, si bien que cette typologie n'est pas toujours très lisible.



aub23

Quant aux traces de l'activité viticole ancienne elles subsistent sans doute dans les caves dont on devine la présence par les nombreux soupiroux qu'on aperçoit. Mais une étude reste à faire.

Peu de cours communes ont été repérées.

Typologie	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
maison de bourg		19			19
maison rurale		12	1		13
ferme		9			9
cour commune		2			2
maison de notable			1		1
villas		13	2		15
pavillons		13	1		14
maisons jumelles		5			5

Les maisons de bourg sont la catégorie la plus nombreuse qui ait été relevée si on y inclut les maisons à porte charretière (8) et les maisons avec boutique (4). Beaucoup d'entre elles ont conservé de belles corniches moulurées et leurs portes charretières. Mais les ouvertures ont souvent été reprises, par élargissement, et la modénature a souvent disparu. Le faux rustique ou les briquettes en décor sont très largement utilisés. Beaucoup de garages ont été ouverts, dénaturant ainsi les maisons.



aub 36



aub48

Les maisons rurales ont, elles aussi, été très transformées par la régularisation des ouvertures ou modification des accès, si bien qu'une grande partie n'a pas été retenue. Leur implantation est très variée : on trouve des maisons à pignon sur rue, d'autres alignées et placées latéralement par rapport à la parcelle.



aub49

De faux linteaux rustiques sont souvent mis en place. Parmi eux, on peut citer une maison à l'entrée du village (non retenue) qui a même des linteaux en PVC.



Dans le village plusieurs petites **fermes** ont été recensées, sans doute liées à l'activité maraîchère. Elles sont distribuées autour d'une cour accessible par un portail charretier. D'une manière générale, les annexes agricoles sont mieux conservées que les habitations. Quelques beaux murs ont été notés.

Dans le lotissement d'Elisabethville, **villas et pavillons** alternent. On trouve des pavillons et des villas datant de la création du lotissement encore inchangés (aub023 par exemple) mais certains ont subi des transformations, notamment les pavillons qui ont été agrandis. Le décor a lui aussi été dénaturé : les tuiles en écaille ont été remplacées, de même que les tuiles flamandes, le faux pans-de-bois a été repeint si bien qu'on le devine à peine, les ouvertures ont été reprises et la modénature a parfois disparu. Les parcelles étaient délimitées par de belles barrières en ciment dont une grande partie a été conservée même si les clôtures en grillage et les portes en PVC ont fait leur apparition. Les villas ont des balcons pittoresques en bois ou en faux arbres écotés qui montrent leur appartenance à l'époque du lotissement.



aub01



aub023



aub93

7. Perspectives d'inventaire

Un inventaire exhaustif de la commune permettrait d'étudier les dossiers monographiques suivants :

- L'église paroissiale Saint-Ouen (aub22) :



- L'ancienne mairie-école qui aurait été le presbytère (aub27) :



- L'ancienne école des filles (aub51) :



- La mairie actuelle, construite dans les années 1970 (aub54) :



- Le lotissement d'Elisabethville avec toutes ses parties constituantes : école (Paul Tournon et une annexe due à Prouvé), château d'eau, casino-théâtre, garage, église, plage, monument commémoratif et plusieurs pavillons, villas, maisons avec boutiques et maisons de notable.



le kiosque



la plage



l'école reine Astrid (architecte Paul Tournon)



et sa salle due à Prouvé



l'église (exceptionnelle inscrite M.H.)



le château d'eau



le monument aux morts



le garage Saint-Christophe



l'ancien casino-théâtre

Le lotissement Zerhfuss (aub19) et l'usine Renault (aub104) sont évidemment à étudier, de même que le grand ensemble d'Acosta (aub17).



le lotissement Zerhfuss



l'usine Renault



la cité d'Acosta

Dans le village l'ancienne maison de campagne dite château du Vivier (aub44) :



Le château de Montgardé (aub70), qui a été seulement entrevu, a été reconstruit à la fin du 19^e siècle. Les communs semblent conservés.



Le hameau des Vaux des Huguenots a conservé un lavoir (aub73) et des vestiges de l'ancien cimetière protestant (aub76).



8. Tableau récapitulatif

	intéressant	remarquable	exceptionnel	TOTAL
Eq public religieux	3	2	1	6
Château		1		1
Ferme	9			9
Maison rurale	12	1		13
Cour commune	2			2
Maison d'artisan	1			1
Maison de bourg	6			6
Maison à boutique	4			4
Maison à porte charretière	8			8
Maison de campagne		1		1
Maison de notable	1			1
Villa	13	2		15
Maisons jumelles	5			5
Pavillon	13	1		14
Eq artisanal/industriel	3	1	1	5
Génie civil	1			1
Ensemble de logements collectifs		2		2
Eq loisir	2	2		4
Autre :				6
Presbytère	1			
Cimetière	2			
Monument commémoratif		1		
Grange	2			
Total	88	13		100

9. Zoom sur le patrimoine industriel (Hélène Bouisson et Benjamin Dufix, CAUE 78)

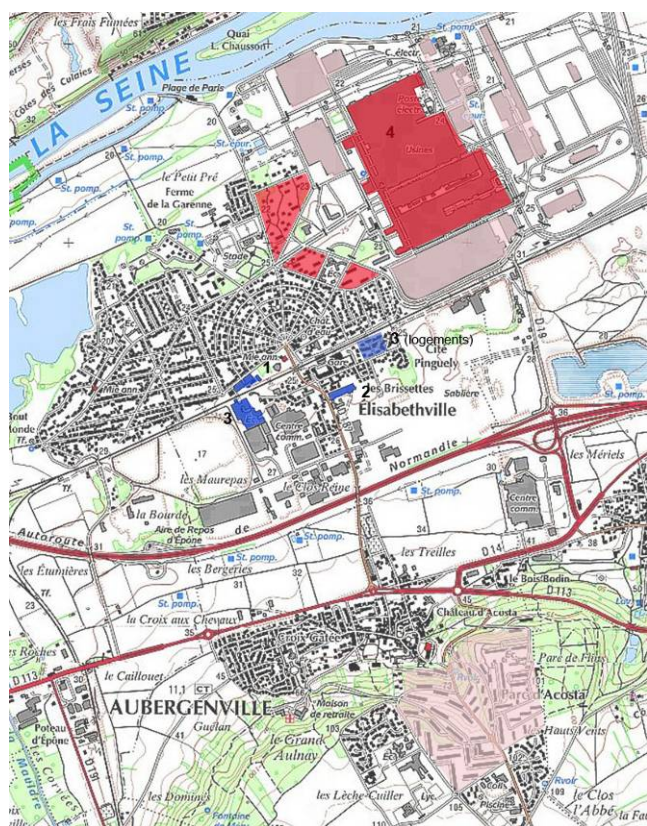
Nous proposons de distinguer plusieurs phases principales pour l'industrialisation de la commune.

Une première série d'implantations dans les années 30 est située dans la plaine et liée à la voie ferrée. L'industrialisation de Seine Aval provoquée par cette infrastructure importante (chemin de fer) se fait, en effet, de manière progressive, d'abord sur le Mantois au XIXème (Source : Marcel Delafosse dans *Guides départements, les Yvelines* page 96). Ainsi les implantations aubergenvilloises n'apparaissent que dans les années 30 (Source : archives départementales, série 7M).

La délocalisation d'une partie de la production des usines Renault de Boulogne-Billancourt à Aubergenville et Flins, en 1952, entre la voie ferrée et la Seine, constitue la seconde étape de l'industrialisation de la commune. Ce site industriel majeur en Seine Aval, dont l'influence dépasse bien évidemment le cadre de la commune seule d'Aubergenville, s'inscrit dans la continuité d'un développement de l'industrie mécanique en Seine Aval au sortir de la seconde guerre mondiale (Simca à Poissy, Aérospatiale aux Mureaux et Renault. Source : étude de l'AUMA, *Regards sur les villes du mantois*. Décembre 2006, page 6).

Dix ans plus tard, le tracé de l'autoroute de Normandie coupe la commune d'Est en Ouest. Nous pouvons alors nous demander quel fut l'apport de ce nouveau moyen de transport pour les industries automobiles. Toujours est-il que le site industriel primitif de Renault connaît une phase d'extension principalement dans les années 70 (Source : article de Patrick FRIDENSON, « L'usine Renault de Flins », 1984).

À noter que la construction, à Aubergenville, de logements pour les cadres et les ouvriers des usines Renault, modifie considérablement la démographie de la commune ainsi que l'extension de ses secteurs bâtis.



Les différentes phases de l'industrialisation à Aubergenville

- En bleu la première phase d'industrialisation dans les années 30
- En rouge la seconde avec, en rouge foncé la première phase de construction des usines Renault en 1952 et en rose, la seconde à partir des années 70.

Plusieurs éléments du patrimoine industriel résultant de la première phase d'implantations dans les années 30, le long de la voie ferrée, ont été repérés :

- **La fabrique de confitures et de confiserie (aub101) :**

Cette fabrique est créée en 1932, le long de la voie ferrée au nord. L'intérêt architectural de cet ensemble bâti en brique est important. Les bâtiments d'origine et l'organisation du site y sont en grande partie conservés.



- **L'atelier de mécanique « Grondel frères » (aub102) :**

Cet atelier est créé en 1935. L'intérêt principal de ce bâtiment se trouve dans sa façade sur rue.



• **Les établissements « Pinguely » (aub103):**

Créée en 1930, l'activité d'origine concernait l'usinage des métaux et la fabrication de machines industrielles. De 1943 à 1947 est créé un lotissement destiné au logement des employés de l'usine sur la commune d'Aubergenville, non loin de l'usine.

Le site est reconverti en 1991. Il s'agit aujourd'hui d'un lycée professionnel du bâtiment. Les bâtiments d'origine ont été en grande partie conservés et intégrés dans le nouveau projet.



Le patrimoine industriel automobile Renault est important, résultant de la seconde phase d'industrialisation à partir de 1952 :

• **Les usines Renault (aub104):**

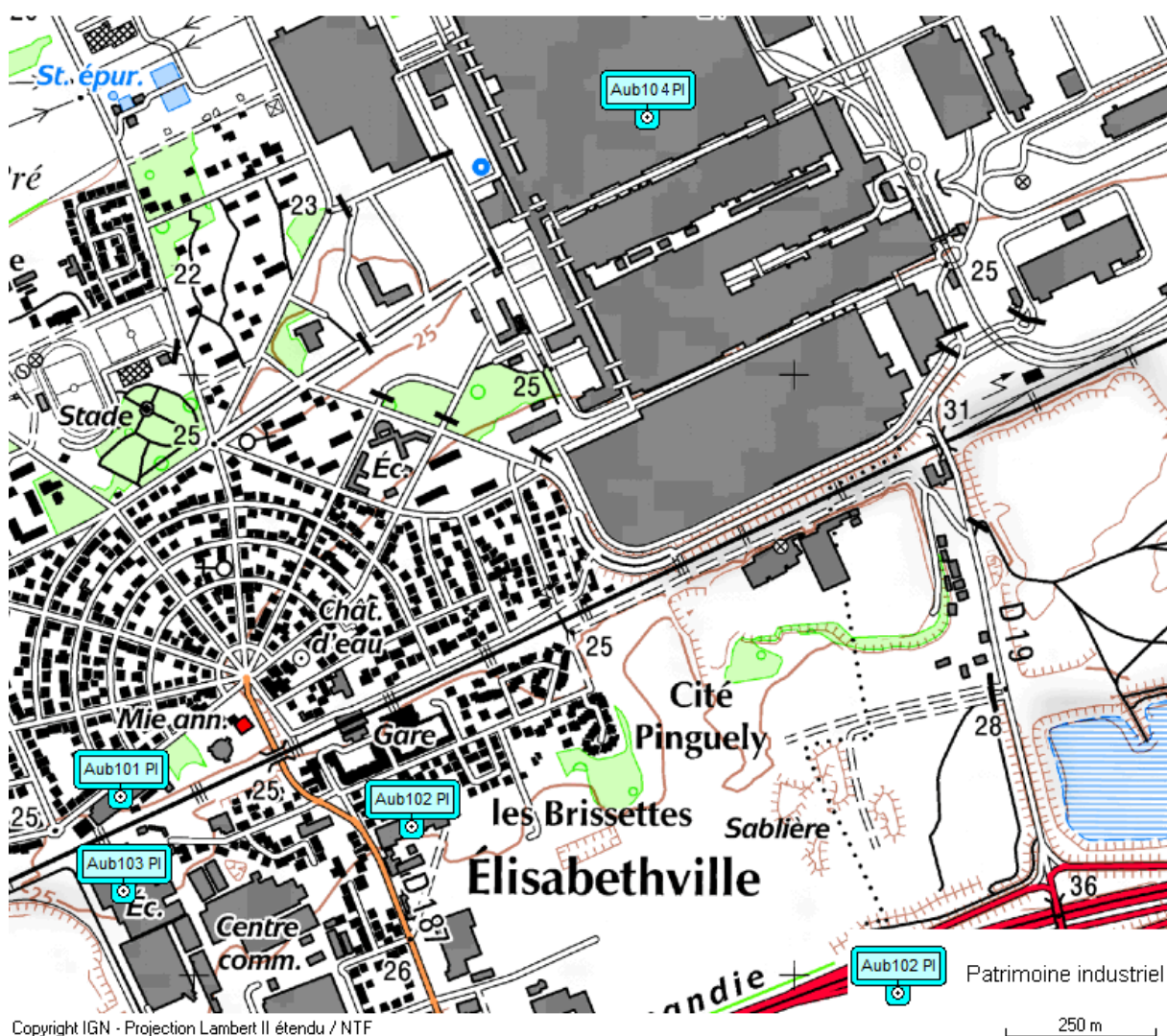
Les premiers bâtiments sont inaugurés en 1952. L'histoire de l'usine peut elle-même être découpée en deux grandes périodes. La première est constituée par le programme réalisé par Bernard Zehrfuss et Jean Prouvé, inauguré donc en 1952, et qui comprend les premières chaînes de montage en béton, l'atelier d'emboutissages en structure métal, les vestiaires et bureaux à l'avant des unités de production, sur la rue, ainsi que les logements du lotissement Zehrfuss construits pour les cadres. La seconde phase qui date principalement des années 70 comprend les extensions du site de l'usine ainsi que les logements du parc d'Acosta. À noter que d'autres logements ont été construits pour les ouvriers dès la création de l'usine sur les communes d'Épône et Les Mureaux.



Toutes les usines citées méritent une analyse plus approfondie destinée d'une part, à la restitution des usages successifs de l'usine et qui permettrait d'autre part, l'acquisition d'une connaissance plus précise de l'organisation de la production à l'intérieur des sites dont nous n'avons pas eu l'accès.

A propos de l'usine Renault, ce site majeur suscite bien des questions qu'il serait intéressant d'approfondir. Parmi ces questions, nous retrouvons : celle du lien avec les infrastructures de transport (eau, fer, route) ainsi que la question de l'influence territoriale de cet exemple de la grande industrie avec d'une part, les productions annexes (usines associées, sous-traitants...) et d'autre part, les logements ouvrier.

Enfin, il existe à Aubergenville comme dans beaucoup de communes de Seine Aval d'anciens sites d'extraction. La question de l'extraction et de ses dérivés (industrie du bâtiment) mérite également d'être creusée. Aubergenville pourrait être un exemple intéressant (site d'extraction du lieu dit « les Maurepas »).



Carte de localisation des sites du patrimoine industriel

DIAGNOSTIC PAYSAGER

La méthode

Quels sont les éléments signataires du paysage du Val de Seine ?

L'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre « d'empreintes », ou « permanences » au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Mais la somme de ces empreintes paysagères ne décrit pas forcément un paysage. C'est pourquoi dans ce travail qui procède par description d'éléments distincts et thématiques, il ne s'agit pas d'une *étude de paysage*, mais d'un simple *relevé*, qui ouvre la réflexion vers le paysage en proposant des « clefs » d'entrée sur le sujet.

Dans la vallée de la Seine en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose donc de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de « signatures » du paysage de Seine Aval :

Nous pouvons les classer en 3 grandes catégories, celle qui se rapporte directement à la Seine, celle qui a trait aux grands espaces ouverts et celle qui fait référence aux grands horizons de la vallée :

LA SEINE



1. Les îles



2. Les confluences



3. La navigation



4. Les étangs

ESPACES



5. Les continuités agricoles



6. Les parcours belvédères



7. Les parcs



8. Les espaces particuliers

LES HORIZONS



9. Les forêts



10. Les falaises



11. Les sites industriels

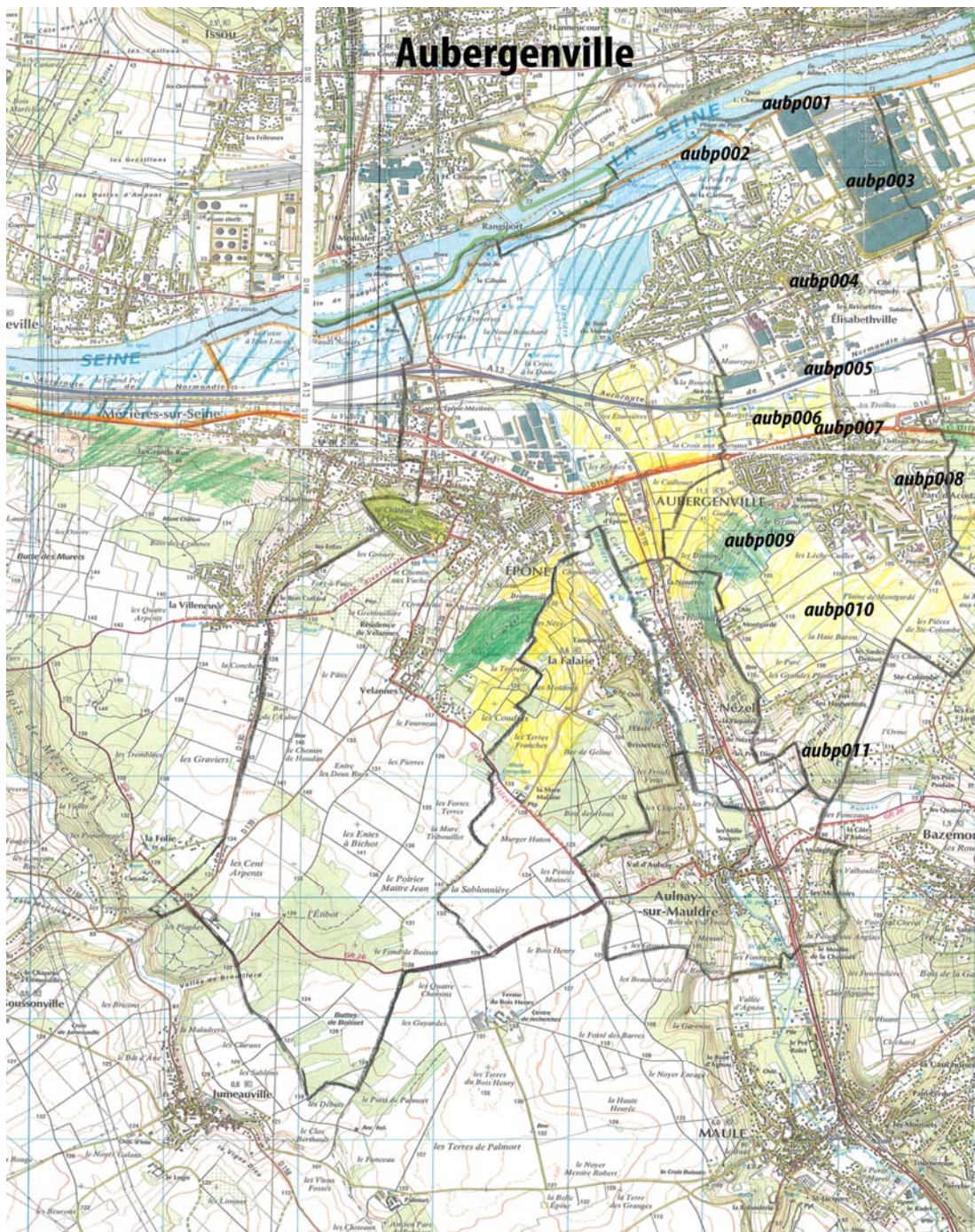


12. Les grands ensembles

Typologie et localisation

On relève 6 types d'empreintes à Aubergenville :

- 1 - Les îles
 - 2 - Les continuités agricoles
 - 3 - Les parcours belvédères
 - 4 - Les espaces forestiers
 - 5 - Les sites industriels
 - 6 - Les grands ensembles
- pour 11 empreintes répertoriées de aubp001 à aubp011.



Carte de situation des éléments

Relevé descriptif

1 Les îles, ou anciennes îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages « sauvages » ou « ruraux », facteur de dépaysement précieux dans un contexte largement urbanisé de l'Ouest parisien. Lorsqu'elles sont habitées, les îles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature. Ces paysages rares et souvent méconnus de la région parisienne, posent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine. Les terres basses alluviales et souvent inondables sont à associer à cet ensemble.

Plage de Paris, la Petite Ile

Réf : aubp002

Anciennes îles rattachées au continent, actuellement cultivées. Un ancien bras de Seine, encore en eau constitue un long étang bordé d'une ripisylve abondante dans une ambiance de nature et de calme. Présence d'un ancien bras, plus étroit, partiellement en eau, bordé d'une ripisylve, prolongé d'une bande boisée, accentuant l'aspect longitudinal des parcelles.



aubp002 : les perspectives en longueur ont encore la forme des anciennes îles

2 Les continuités agricoles

Le paysage du Val de Seine présente une alternance de grandes composantes urbaines, industrielles, agricoles, naturelles et forestières, tenue par un relief puissant de vallée fluviale. Puissants révélateurs des espaces construits et fenêtres ouvertes sur les paysages, les espaces ouverts agricoles s'organisent et forment des ensembles qui caractérisent certaines séquences au sein de la vallée de la Seine. Ces continuités agricoles traduisent aussi des continuités fonctionnelles agricoles.

La Croix aux Chevaux, le Caillouet

Réf : aubp006

Ensemble agricole de grandes cultures du coteau d'Aubergenville, qui souligne et permet la perception de l'ouverture de la vallée de la Mauldre sur la vallée de la Seine.



aubp006 : la Croix aux Chevaux, le Caillouet

La Plaine de Montgardé, les Lèches-Cuiller, la Haie Baron, le Parc, les Grandes Plaines, les Pièces de Ste-Colombe

Réf : aubp010

Vastes espaces cultivés sur le haut coteau d'Aubergenville-Flins. Ces hauts coteaux offrent des paysages encore profondément agricoles.



aubp010 : les hauts coteaux offrent des paysages encore profondément agricoles

3 Les parcours belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégiés à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent et révèlent parfois un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes etc On évoque ici des « parcours belvédères » qui donnent à voir autant qu'ils constituent en eux-mêmes des traces structurantes du paysage. On y inclut l'autoroute A13 et la voie de chemin de fer.

Chemin de halage, rive droite

Réf : aubp001

Ancien chemin longeant les bords de Seine, en alternance le long du petit bras ou du grand bras de Seine. Esplanade verte ouverte sur la Seine et le vis-à-vis des coteaux de Juziers au niveau de l'ancien lieu de baignade dit "Plage de Paris".



aubp001 : chemin de halage, rive droite au lieu dit « plage de Paris »

Chemin de fer

Réf : aubp004

Voie ferrée parcourant la vallée de la Seine, de Saint-Lazare vers la Normandie, en rive gauche de la Seine. Ce parcours épouse finement le relief en évitant et en bordant les espaces cultivables et inondables de la vallée. Elle donne à voir les composantes des paysages de Seine Aval.



aubp004 : voie ferrée ligne de Paris-Mantes rive droite

Autoroute A13

Réf : aubp005

Voie belvédère magistrale parcourant l'ensemble de Seine Aval, proposant l'éventail paysager de la vallée dans une alternance caractéristique d'espaces ouverts, agricoles, d'espaces naturels et forestiers, et de silhouettes de villes et d'industries. Parcours permettant de bien saisir l'échelle des paysages de la vallée dans toute sa longueur, et dans toute son ampleur de coteau à coteau. Des bâtiments et zones d'activités, parfois trop proches, occultent alors la lecture du paysage dans le secteur d'Aubergenville



Aubp005 : l'autoroute A13 entre paysage agricole et zones d'activités

Route départementale 113

Réf : aubp007

Ancien axe de Paris à Rouen par Mantes. Planté le plus souvent d'alignement d'arbres de haut jet. Parcours qui suit le bas du coteau de la Seine. Vues ouvertes sur le territoire de confluence de la Mauldre. Présence d'une ancienne station service, architecture typique des pratiques des années 50 du parcours de l'ancienne nationale 13.



aubp007 : la RD113 calée sur le bas du coteau s'ouvre sur les terrains ouverts cultivés

4 Les horizons forestiers

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le Val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. En contrepoint, des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figure parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du Val de Seine.

Le Grand Aulnay, Guélan, les Dominés

Réf : aubp009

Boisements soulignant le haut des coteaux d'Aubergenville et accentuant la perception de l'ouverture de la vallée de la Mauldre. Participent à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons boisés de la vallée de la Seine.



aubp009 : le Grand Aulnay, Guélan, les Dominés

Les Monts Boulets

Réf : aubp011

Boisements soulignant le haut des coteaux d'Aubergenville-Flins. Participent à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons boisés de la vallée de la Seine.



aubp011 : les Monts Boulets

5 Les sites industriels

Le développement de grandes industries dans la vallée de la Seine, l'industrie automobile notamment, s'est le plus souvent localisée en fond de vallée, entre fleuve et fer. De vaste emprises foncières lui sont dédiées sur lesquelles des bâtiments parfois monumentaux (la centrale de Porcheville par exemple) se sont implantés. Ces emprises alternent avec la persistance de vastes espaces ouverts agricoles qui les mettent en scène dans le grand paysage de la vallée comme de vastes empiècements.

Les usines automobiles de Flins

Réf : aubp003

Site industriel des usines automobiles de Flins. Vaste étendue de bâtiments industriels, de parkings et d'équipements liés à l'activité. Surface impressionnante des installations vue depuis les coteaux de Juziers et silhouette imposante des bâtiments à voir depuis Aubergenville.



aubp003 : les monumentales usines Renault impriment leurs façades et leurs surfaces dans le paysage

6 Les grands ensembles

Les vastes opérations immobilières se sont multipliées à la fin des années 1950 en accompagnement du développement des principales industries (automobile notamment). Implantées dans les villes ou villages proches, ces cités, à la faveur des espaces ouverts qui les environnent souvent et qui les mettent en valeur, développent des profils de ville tout à fait caractéristiques : ces premières barres et ces premières tours s'imbriquent et forment des quartiers très reconnaissables comme des « créneaux » qui gardent les paysages de Seine Aval.




Les résidences du parc d'Acosta




Réf : aubp008








aubp008 : les grands ensembles se logent dans l'écrin boisé du parc d'Acosta

Tableau récapitulatif

N° identifiant	Typologie	Nom	Information	Photo
aubp001	voie belvédère	Chemin de halage, rive droite	Ancien chemin longeant les bords de Seine, en alternance le long du petit bras ou du grand bras de Seine. Esplanade verte ouverte sur la Seine et le vis-à-vis des coteaux de Juziers au niveau de l'ancien lieu de baignade dit "Plage de Paris".	
aubp002	îles, anciennes îles	Plage de Paris, la Petite Île	Anciennes îles rattachées au continent, actuellement cultivées. Un ancien bras de Seine, encore en eau constitue un long étang bordé d'une ripisylve abondante dans une ambiance de nature et de calme. Présence d'un ancien bras, plus étroit, partiellement en eau, bordé d'une ripisylve, prolongé d'une bande boisée, accentuant l'aspect longitudinal des parcelles.	
aubp003	industrie	Usines automobiles de Flins	Site industriel des usines automobiles de Flins. Vaste étendue de bâtiments industriels, de parkings et d'équipements liés à l'activité. Surface impressionnante des installations vue depuis les coteaux de Juziers et silhouette imposante des bâtiments à voir depuis Aubergenville.	

aubp004	voie belvédère	Chemin de fer	Voie ferrée parcourant la vallée de la Seine, de Saint-Lazare vers la Normandie, en rive gauche de la Seine. Ce parcours épouse finement le relief en évitant et en bordant les espaces cultivables et inondables de la vallée. Elle donne à voir les composantes des paysages de Seine Aval.	
aubp005	voie belvédère	Autoroute A13	Voie belvédère magistrale parcourant l'ensemble de Seine Aval, proposant l'éventail paysager de la vallée dans une alternance caractéristique d'espaces ouverts, agricoles, d'espaces naturels et forestiers, et de silhouettes de villes et d'industries. Parcours permettant de bien saisir l'échelle des paysages de la vallée dans toute sa longueur, et dans toute son ampleur de coteau à coteau. Des bâtiments et zones d'activités, parfois trop proches, occultent alors la lecture du paysage dans le secteur d'Aubergenville	
aubp006	continuité agricole	la Croix aux Chevaux, le Caillouet	Ensemble agricole de grandes cultures du coteau d'Aubergenville, qui souligne et permet la perception de l'ouverture de la vallée de la Mauldre sur la vallée de la Seine	

aubp007	voie belvédère	D 113	Ancien axe de Paris à Rouen par Mantes. Planté le plus souvent d'alignement d'arbres de haut jet. Parcours qui suit le bas du coteau de la Seine. Vues ouvertes sur le territoire de confluence de la Mauldre. Présence d'une ancienne station service, architecture typique des pratiques des années 50 du parcours de l'ancienne nationale 13.		
aubp008	grands ensembles	Parc d'acosta	Parc boisé de l'ancien domaine d'Acosta, aujourd'hui résidence, qui participe à la continuité boisée des hauts coteaux et des horizons de la vallée de la Seine.		
aubp009	forêt	Le Grand Aulnay, Guélan, les Dominés	Boisements soulignant le haut des coteaux d'Aubergenville et accentuant la perception de l'ouverture de la vallée de la Mauldre. Participent à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons boisés de la vallée de la Seine.		
aubp010	continuité agricole	la Plaine de Montgardé, les Lèches-Cuiller, la Haie Baron, le Parc, les Grandes Plaines, les Pièces de Ste-Colombe	Vastes espaces cultivés sur le haut coteau d'Aubergenville-Flins.		

aubp011	forêt	Les Monts boulets	Boisements soulignant le haut des coteaux d'Aubergenville-Flins. Participent à l'enchaînement des boisements des hauts coteaux et des horizons boisés de la vallée de la Seine.	
---------	-------	-------------------	---	---

Conclusion

Comme sur le territoire de Flins son voisin, Aubergenville présente les mêmes caractéristiques d'organisation longitudinale de ses espaces, fortement structurée par les réseaux de communication. Mais la raréfaction des espaces ouverts agricoles de coteau au profit de zones d'activités conquérantes et quelque peu désordonnées tendent à diminuer les possibilités de perception des paysages. Il faut compter sur les territoires ouverts adjacents en confluence de la Mauldre, et sur les bords de Seine, ou encore profiter des dénivelés importants des coteaux pour conserver des vues d'ensemble. Malgré une apparente évolution non contrôlée d'un paysage qui a tendance à se brouiller par juxtaposition d'éléments sans rapport les uns avec les autres, des empreintes se distinguent pourtant, très représentatives de Seine Aval : les imposants bâtiments industriels des usines Flins sont symboles de « la vallée de l'Automobile », la plaisante cité du Parc d'Acosta aux bâtiments de brique s'intègrent parfaitement à un écrin boisé, ou encore, les paysages naturels d'une ancienne île et d'un bras mort de la Seine mènent aux espaces oubliés et sauvages du « bout du monde »...

GLOSSAIRE

Maison de bourg

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

Maison avec boutique

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Elément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

Maison avec porte charretière

Occupant elle aussi toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

Maison rurale

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

La grande variété des implantations à l'échelle d'un village, voire même d'une rue, est une caractéristique essentielle de la maison rurale.

Cour commune

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des cœurs d'îlots. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

Ferme

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à la ferme « urbaine » installée au cœur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la maison rurale, les annexes agricoles sont plus petites que la maison d'habitation. C'est l'inverse pour la ferme, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

Maison de notable

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré

et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison de campagne

Le terme de « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

Villa

Plus petite que la maison de notable (donc moins de cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré la plupart du temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractères que la maison de notable, notamment en termes de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail souvent soigné.

Pavillon

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

Maisons-jumelles

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles c'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

Dénaturation

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire « fausser le sens, altérer », c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quel famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille appartient la maison, on parle de dénaturation. Cela ne signifie pas que la maison doit être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial.

Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformation des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses ... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisque on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leur construction mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont

- Le décroûtage des façades en moellons irréguliers qui à l'origine étaient destinés à être cachés sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourages de baies....

- La recherche d'une esthétique « rustique » qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux pans de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains (qui remplacent mal les enduits à la chaux) et le placage de briquettes
- Les portes et fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z à la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en cœur d'îlot...

Malgré tout, ces maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cartographie et données statistiques

Carte de Cassini (1756-1789), EHESS,
<http://cassini.ehess.fr/>

Carte des Chasses (1774), ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France

Atlas de Trudaine (1738-1780), Archives Nationales
<http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

Plan d'Intendance (entre 1780 et 1789), Archives Départementales des Yvelines
<http://archives.yvelines.fr>

Cadastre napoléonien (1er quart XIXe siècle), Archives Départementales des Yvelines
<http://archives.yvelines.fr>

Carte d'Etat-Major (1820-1866)
Carte d'Etat-Major des environs de Paris (1818-1824)
Carte topographique des environs de Paris (1906)
<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Diagramme d'évolution de la population
<http://cassini.ehess.fr/>

INSEE, base de données, données locales
<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

Sources

Monographie de l'instituteur (1899), Archives Départementales des Yvelines
<http://archives.yvelines.fr>

Monographie de Paul Aubert, (2^e quart 20^e siècle) Archives Départementales des Yvelines
<http://archives.yvelines.fr>

Bibliographie

Ouvrages généraux

Lachiver, Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982

Marchand, Patrick, *Le maître de poste et le messenger. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Belin, 2006

Vacant, Claude, *Routes et Ponts en Yvelines du XVIIe au XIXe siècles*, Paris, Presses de l'Ecole des Ponts et Chaussées, 1988

Monographies sur les communes

Collectif, *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Editions Flohic, 2000, 2 vol.
Voir aussi la base : <http://fr.topic-topos.com/>

